

Le crédit lombard

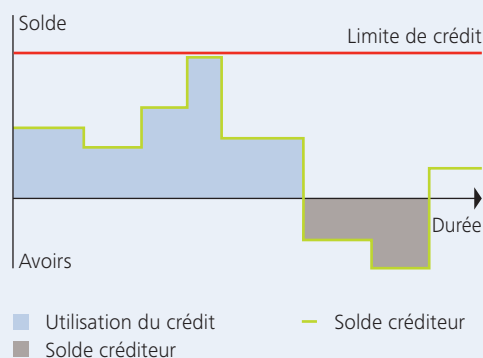
Le crédit lombard vous permet de couvrir vos besoins accrus en liquidités sans vous départir de vos titres.

Vos avantages

- **Aucune dépossession**
Vos titres demeurent en votre possession.
- **Produits des titres**
Produits et augmentation de valeur de vos titres.
- **Liquidité**
Liquidités supplémentaires.
- **Crédit flexible**
Utilisation flexible répondant à vos besoins.
- **Crédit porteur d'intérêts**
Intérêts débités uniquement sur le montant utilisé de votre compte courant.
- **Intérêts sur les avoirs**
Bonification des intérêts sur les avoirs en compte courant.
- **Optimisation fiscale**
Possibilité d'optimisation fiscale grâce aux intérêts débités.

Fonctionnement du crédit lombard

Le crédit lombard est une ligne de crédit gérée en compte courant moyennant décompte continu contre nantissement d'un dépôt de titres. Les valeurs patrimoniales déposées sont nanties à un pourcentage de leur valeur de marché. Ce taux d'avance dépend de la nature, de la solvabilité, de la devise et de la négociabilité des titres. En effet, elle est périodiquement vérifiée. La limite de crédit correspond à la valeur de nantissement maximale de vos valeurs patrimoniales. La limite de crédit peut diminuer en cas de dépréciation du dépôt. Le cas échéant, il vous faudra soit déposer de nouvelles valeurs



patrimoniales, soit réduire votre crédit en conséquence. Libre à vous d'utiliser votre limite de crédit ou non. Vous ne payez

d'intérêts que pour la période d'utilisation effective du crédit. En revanche, des d'intérêts vous sont bonifiés lorsque le solde de votre compte courant est créditeur. Sur tout solde débiteur, la Banque

vous débitera, outre les intérêts, une commission de crédit.

Le crédit lombard est résiliable à tout moment et sans délai.

Bon à savoir

L'aspect du risque

Lors du négoce de titres, vous assumez les risques de cours et de change. Lorsque les cours montent, vous bénéficiez de gains de cours vous permettant de compenser, voire dépasser les intérêts du crédit. Lorsque les cours baissent, votre

limite de crédit peut diminuer en conséquence. Cela pourrait vous obliger à vendre des titres alors que le cours du jour est bas, mais vous permettra d'éviter tout dépassement de votre limite de crédit et de payer les intérêts dus.

Renseignements/informations supplémentaires

Votre conseiller est à disposition pour élaborer avec vous une offre adaptée à vos besoins. N'hésitez pas à prendre contact avec lui.

www.raiffeisen.ch